

Notre système de colonisation doit subir une transformation complète. A tout prix nous devons augmenter notre population et agrandir notre province. L'Ouest marche à pas de géant, et dans quelques années, si les vieilles provinces n'y prennent garde, le centre de gravité de la Confédération sera déplacé ! La province de Québec, qui occupe une place à part dans le Canada confédéré, et qui a tant besoin de conserver son importance et sa force, doit faire des efforts héroïques pour ne pas être distancée. Le temps des atermoiements, des tâtonnements, du piétinement sur place est passé. Il faut faire de la colonisation à outrance, en grand, avec système, avec suite, avec intelligence, avec la plus large coopération et la plus énergique impulsion de la part du gouvernement. Et pour obtenir des résultats aussi grands que nos nécessités et nos espérances, il importe de ne pas reculer devant le rappel où la révision des lois et des pratiques qui sont un obstacle à notre expansion colonisatrice.

Un mot seulement de la question agricole, sur laquelle il y aurait tant à dire. Je ne méconnais pas ce qui s'est fait pour l'enseignement agricole dans notre province. Mais le moment est venu de faire davantage, et de réorganiser cet enseignement en lui donnant plus de ressources, en lui ouvrant de plus larges perspectives, et surtout en tenant compte des différences climatiques considérables qui existent entre les diverses régions de notre province.

Il faut ouvrir les yeux à l'évidence. La province de Québec a deux ou trois climats. Je ne crains pas de le proclamer, il importe de décentraliser et de diversifier l'enseignement et l'effort agricoles. Nous devons avoir une politique agricole pour la région de Montréal, une politique agricole pour le Nord et le Lac St-Jean, une politique agricole pour la région du bas-Québec.

Messieurs, je ne voudrais pas être trop long. Mais comment pourrais-je omettre un sujet qui me paraît être de première importance. Je veux parler de la question sociale. Il n'y en a pas de plus grave dans l'âge où nous vi-

vons. Les développements immenses de l'industrie moderne ont fait des relations du capital et du travail un problème d'une acuité intense. Ce problème, qui a causé tant de commotions dans d'autres pays, il commence à se poser également dans le nôtre. Et nous ne devons pas attendre que l'heure propice soit passée pour tenter de le résoudre dans la paix et l'harmonie.

Le législateur, l'homme d'Etat, doit prévoir pour prévenir. Jusqu'ici nous ne nous en sommes pas assez occupés. Nos lois sont très insuffisantes à ce sujet. Il y a deux ans, dans un débat au Conseil Législatif, sur le projet relatif aux accidents du travail, j'avais l'honneur de signaler à mes collègues les lacunes de notre code civil. Nous n'avons pas de législation sur le contrat collectif de travail, nous n'en avons pas sur les salaires, nous n'en avons pas sur les syndicats professionnels et sur plusieurs autres sujets qui devraient cependant solliciter la pensée des hommes politiques. Il est temps de se mettre à l'oeuvre. La question sociale est à nos portes et les gouvernements ne peuvent l'éluider sans manquer à leur devoir.

Ne craignons pas de reconnaître ce qu'il y a de légitime et de juste dans les revendications ouvrières. Le meilleur moyen de barrer la route au socialisme, c'est de lui enlever ses arguments et remédiant aux abus. Tendons la main aux travailleurs et faisons de la législation sociale dans un esprit chrétien, généreux et fraternel.

Comme vous le voyez, Messieurs, à l'heure actuelle, la Législature et le gouvernement de la province de Québec, ont une tâche immense et urgente à accomplir. Eh bien, je ne crois pas qu'aucun homme clairvoyant, indépendant, et bien au fait de la situation, puisse affirmer sur son honneur que le triste gouvernement et la triste législature que nous avons, soient en état de l'accomplir.

Je ne crois pas que l'opinion sérieuse et éclairée estime que MM. Gouin, Turgeon et Prévost et leurs collègues, nous donnent les garanties suffisantes pour nous faire espérer que l'oeuvre de réforme et de progrès dont